

Engagements individuels de la SNCF dans act4nature international

Favoriser la biodiversité, c'est travailler avec son environnement en synergie avec les territoires. Par son activité et ses emprises, la SNCF est directement [concernée](#), car elle impacte la biodiversité mais aussi parce qu'elle possède des espaces pouvant l'abriter et la préserver. Après un [premier bilan](#), le groupe poursuit son engagement en France, par la mise en place de solutions concrètes, le développement de partenariats et instances de dialogue dans l'esprit de changer d'échelle.

Gouverner, dialoguer et sensibiliser

- Réunir bisannuellement un COPIL biodiversité transverse animé par le groupe (validation et suivi des engagements) à partir de 2021.
- Poursuivre les partenariats avec FNE, FNH, LPO, jusqu'en 2022, avec l'ambition de poursuivre au-delà.
- Sensibiliser les agents de maintenance du réseau à hauteur de 10 %/an à partir de 2021.
- Favoriser l'engagement des salariés en faveur de l'environnement via le mécénat de compétences : 100 salariés engagés à partir de 2021.
- Nous aligner sur une trajectoire neutralité carbone d'ici 2050 et poursuivre l'émission de [green bonds](#) (calendrier selon les conditions du marché, financement des travaux à hauteur de 55 %).

Atténuer les pressions sur la biodiversité

- Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de synthèse grâce aux trains désherbeurs nouvelle génération permettant une pulvérisation ciblée sur la végétation. Zéro surface traitée en plein (pulvérisation systématique sur la largeur de la plate forme ferroviaire) en 2024.
- Réduire la fragmentation des milieux par la restauration et l'amélioration des continuités écologiques recensées sur notre réseau : programme de rétablissement des CECE avec au moins 10 projets engagés avant fin 2022 et 50 % engagés en 2025.
- Évaluer le potentiel de notre foncier à des fins de valorisation écologique par la mise au point d'une méthode applicable d'ici fin 2021. Engager son déploiement au niveau régional à partir de 2022.

- Favoriser la [biodiversité dans les gares](#) et sites ferroviaires en développant la gestion raisonnée de leurs espaces verts d'ici 2025, en particulier dans les gares en Ile de France (objectif 100 %) et sur les sites ferroviaires (objectif 50 %). Démarche accompagnée d'actions de communication (panneaux explicatifs, plaquette, ...) auprès des clients et agents pour aider à son acceptation.
- Poursuivre notre engagement dans l'achat de [bois certifiés](#) en et hors de France pour nos traverses de chemin de fer : 100 % de bois acheté certifié/an (FSC ou PEFC).

Contribuer à l'amélioration des connaissances

- Développer un outil partagé avec la communauté scientifique pour évaluer notre empreinte sur la biodiversité à l'horizon 2025.
- Poursuivre notre engagement dans la recherche et le partage de bonnes pratiques dans le cadre du CILB (programme ITTECOP 2021-2024, 100 k€ financés par SNCF Réseau sur un montant global de 1,2 M€).
- Soutenir la recherche et expérimenter des solutions dans les domaines suivants :
 - lutte contre les plantes invasives avec le projet [REEVES](#) (montant prévisionnel 2 M€ à l'horizon 2023 dont 1,16 M€ financés par SNCF Réseau) et le partenariat avec [Dupont/INRAE](#) (50K€/an sur 10 ans depuis 2017),
 - lutte contre les collisions faune, en pilotant une thèse sur la définition des bandes sonores d'effarouchement inter espèces d'ici fin 2023,
 - Intégration de la biodiversité en milieu urbain avec le [projet PUCA Frugacité](#).

→ Plus de détails :

[SNCF préserver la planète](#)
[SNCF Réseau & biodiversité](#)

